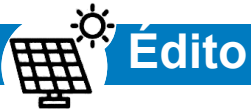


GP JOULE

TRUST YOUR ENERGY.

Parc agrivoltaïque de La Croix

Commune de Theneuille



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'existence du projet du **parc solaire de la Croix** élaboré en collaboration avec la ferme de la Croix.

Depuis le lancement du projet, plusieurs scénarii ont été étudiés et adaptés, en tenant compte des enjeux environnementaux, des recommandations des services de l'État ainsi que des remarques du Conseil municipal.

Initié en 2024 par l'entreprise **GP JOULE**, spécialiste des énergies renouvelables, le projet a été conçu et développé dans le but d'y maintenir une activité d'élevage et de pérenniser à long terme une exploitation agricole.

En effet, le parc solaire accueillera des bovins sous les panneaux! Ce projet permettra de coupler une activité agricole principale à une production énergétique secondaire.

Critères à respecter



Amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques



Adaptation au changement climatique



Protection contre les aléas (grêle, sécheresse)



Amélioration du bien-être animal



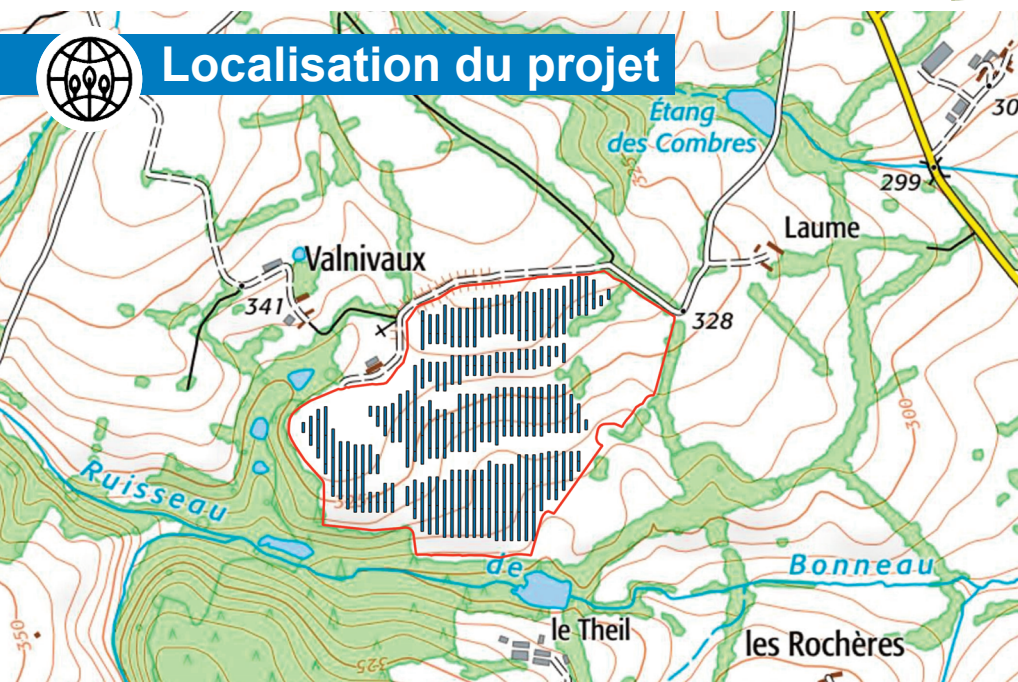
Permanence d'information

Une permanence publique se tiendra le **XXXX XX XXXXXXXX 2026** de **11 h à 19h30**, à **la Mairie de XXXXXX**.

Venez rencontrer les équipes de GP JOULE afin de poser toutes vos questions sur le projet agrivoltaïque!



Localisation du projet



Chiffres clés



Environ 25 ha avec élevage bovin



10,2 MWc puissance maximale du parc



15 517 MWh environ production annuelle estimée



8 494 foyers alimentés (chauffage et eau chaude sanitaire)

La localisation exacte des panneaux et leurs caractéristiques techniques seront fixées au moment du dépôt de la demande de permis de construire.

- Mars : rencontre avec le Maire pour présenter le futur projet et l'entreprise
- Juin : conception du projet agrivoltaïque avec l'exploitant agricole
- Juillet : consultation des services de l'État

2025

2026

- Janvier : pôle solaire avec la DDT
- Mars : lancement de l'étude d'impact
- Juin : **présentation de l'avancée du projet devant le Conseil municipal**
- Juin : finalisation du plan de masse définitif du parc
- Octobre : fin de l'étude d'impact
- Octobre/Novembre : **permanence publique** et comité de projet
- Novembre/Décembre : **dépôt de la demande de permis de construire (PC)**



Calendrier du projet

2027

- Instruction du dossier de demande de PC
- Passage en CDPENAF
(Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)
- Avis de la MRAE
(Mission Régionale d'Autorité Environnementale)
- **Enquête publique**

2028

- Obtention du **permis de construire**
- Demande de raccordement au réseau

2029

- Construction du parc agrivoltaïque

2030

- Mise en service de la centrale agrivoltaïque
- Démarrage de l'activité d'élevage au sein de la centrale

Pendant 25 à 35 ans

- Exploitation et maintenance du parc solaire
- Suivis environnementaux et agricoles

À l'issue

- **Démontage et recyclage** des éléments de l'installation, y compris les éléments bétonnés et les locaux techniques
- **Réhabilitation du site**



Ressources

Présentation de la technologie solaire, chiffres clés, cadre réglementaire, etc., sur le site du **Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires** du Gouvernement.



Le Parc solaire de La Croix de A à Z, site mis à jour aux différentes étapes de l'avancement du projet.



Boîte à outils de 11 cartes questions/réponses et 5 fiches synthétiques, sur 5 thématiques, à télécharger sur ce lien.



Chef de projets photovoltaïques



BOSSIS Romain
r.bossis@gp-joule.fr

Contact

Vous avez une question à nous poser ou une remarque à partager ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Avantages d'un parc solaire



Utilise une **énergie renouvelable et inépuisable**, le soleil, pour créer une **énergie propre**, sans émettre de gaz à effet de serre, ce qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.



Remise en état du terrain après son démontage, car les fondations ne sont pas lourdes (du fait de la faible prise au vent). **Au terme de son exploitation, la zone pourra donc être utilisée pour une autre activité.**



Crée des emplois pérennes et entraîne la participation d'entreprises locales.



Stimule l'activité économique locale, grâce aux retombées fiscales et aux indemnités liées aux servitudes.



Dans le cadre de l'**agrivoltaïsme**, le parc solaire est adapté à l'activité d'élevage déjà en place, afin que les moutons entretiennent les terrains et bénéficient de l'ombrage des panneaux sans que cela n'altère leur qualité de vie.

GP JOULE

TRUST YOUR ENERGY.

Tout a commencé en 2009, lorsque deux ingénieurs agronomes allemands, **Ove Petersen** et **Heinrich Gärtner**, installent des panneaux solaires sur leurs fermes, qui produisent encore aujourd'hui de l'énergie. L'expérience est une réussite, ils décident alors d'utiliser leurs compétences et leur expérience pour fonder **GP JOULE**. Leur volonté : approvisionner l'industrie, les transports et la société en énergie 100 % renouvelable. L'entreprise est active dans le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation, le stockage ainsi que l'hydrogène.

*En France, **GP JOULE** est présent dans plusieurs régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. 200 MW de parcs éoliens et photovoltaïques sont en cours de développement et 150 MW de parcs photovoltaïques sont déjà construits.*

Du développement du projet à la maintenance technique des installations, en passant par la construction des sites et le démantèlement des structures, **GP JOULE** est présent à toutes les étapes des projets éoliens ou solaires.

— **GP JOULE France**
15 Quai Koch F-67000 STRASBOURG —